

PROJET PEDAGOGIQUE

MICADO

**SERVICE JEUNESSE
DE LA VILLE DU BOIS**

2018 / 2019

SOMMAIRE

CONTEXTE	page 1
LES ORIENTATIONS EDUCATIVES MUNICIPALES	page 3
LA STRUCTURE JEUNESSE MICADO	page 4
LE PUBLIC	page 6
LES OBJECTIFS PEDAGOGIQUES DE LA STRUCTURE	page 8
LE FONCTIONNEMENT	page 11
LES PARTENAIRES	page 20
LE PROJET D'ANIMATION	page 21
ANNEXE	

CONTEXTE

I. La situation

La Ville du Bois, située au nord du département de L'Essonne est administrativement rattachée à l'arrondissement de Palaiseau et au canton de Longjumeau et fait partie de la communauté d'agglomération Paris-Saclay « CPS ». A 20 kilomètres de Paris, en bordure de la RN 20, au centre d'un triangle formé par les voies rapides A6, A10 et la Francilienne N104, La Ville du Bois se trouve aux franges périurbaines de l'agglomération parisienne.

Les habitants de La Ville du Bois sont appelés les Urbisylvains (en latin, "urbs" signifie ville, "sylva" signifie bois ou forêt).

La ville compte 7 358 habitants (chiffres INSEE Recensement 2016). La population a été multipliée par 2,5 depuis 1968.

Elle est relativement jeune, avec 29,5 % des habitants qui ont moins de 19 ans.

La ville jouie donc d'une situation géographique privilégiée au cœur d'un réseau routier important sans toutefois être desservie par des transports en communs de type RER, mais en gardant son caractère d'ancien bourg rural.

II. Organisateur

Mairie de la Ville du Bois
Place du générale de Gaulle
91620 LA VILLE DU BOIS
Tel : 01 64 49 59 49
Mr le Maire : Jean-Pierre MEUR

III. Les moyens existant

Les établissements d'enseignement secondaire :

La commune ne dispose que d'un établissement d'enseignement du second degré. Il s'agit de l'institution du Sacré Cœur qui accueille les élèves de la sixième à la terminale.

Les élèves de La Ville du Bois sont répartis en majorité sur le collège de Nozay Louise Weiss et les lycées de Longjumeau.

Les équipements sportifs :

La commune dispose de plusieurs équipements sportifs de différentes natures, répartis sur le territoire communal.

Ces équipements sont :

- L'Escale (espace sportif et culturel polyvalent)
- Gymnase des Bartelottes
- Un stade
- Un petit gymnase

- Quatre courts de tennis dont deux couverts

Les structures socio-éducatives et culturelles :

Les équipements culturels

- Bibliothèque municipale
- Ecole municipale de musique

La structure jeunesse

- Le MICADO situé dans les locaux de l'Escale propose différents ateliers aux jeunes Urbisylvains âgés de 11 (ou en 6^{ème}) à 17 ans.

Maison Info Culture Ado
16 Chemin des Berges
91620 LA VILLE DU BOIS
Tel : 01 64 49 57 32
Portable : 06 43 37 59 76

LES ORIENTATIONS ÉDUCATIVES MUNICIPALES

Le projet éducatif local :

Le projet éducatif local définit les grandes orientations éducatives promues par la municipalité en direction des Urbisylvains de 0 à 25 ans.

« Depuis de nombreuses années, la ville est engagée dans l'action éducative au bénéfice des mineurs par le biais de différents contrats : Le Contrat Enfance Jeunesse.

Cette succession d'engagements dédiés à la petite enfance, l'enfance et la jeunesse illustre la place primordiale que l'équipe municipale accorde à l'éducation avec le souci permanent et constant qu'une action ne peut être réellement efficace que si elle est commune et cohérente dans les différents dispositifs communaux spécifiques à chaque classe d'âge. »

« Il s'agit en tant que co-éducateur avec les parents et les enseignants, de permettre à tous les enfants Urbisylvains de s'épanouir, de participer à la structuration de leur personnalité, d'offrir l'occasion, dans les conditions d'un bon équilibre affectif, de développer leurs potentialités selon leur propre rythme, d'être solidaires des autres et respectueux de l'environnement. »

Les objectifs retenus sont :

- former des êtres humains épanouis et autonomes sur le plan physique, moral et culturel permettant une meilleure construction personnelle ;
- développer chez l'enfant la solidarité envers les autres dans leur diversité (intergénérationnelle, sociale, culturelle et ethnique) pour mieux vivre ensemble ;
- responsabiliser les enfants afin qu'ils deviennent des citoyens respectueux de l'environnement ;
- sensibiliser les enfants dans leur devenir de citoyens du monde.

Le projet de la structure jeunesse a pour visée de renforcer les actions déjà entreprises au niveau des accueils de loisirs, des accueils périscolaires, et de renforcer la cohésion d'actions développées avec différents partenaires.

LA STRUCTURE JEUNESSE MICADO

I. Présentation de la structure

La structure jeunesse MICADO a ouvert en septembre 1999, en remplacement du CAPA.

Le MICADO est géré par le service Culture, Sport, Jeunesse & Vie Associative de la ville du Bois et dispose d'un budget annuel de fonctionnement et d'investissement. La structure est située dans les locaux de l'Escale au 16 chemin des Berges.

Cette structure accueille les jeunes Urbisylvains de 11 à 17 ans (ou dès l'entrée en 6^{ème}) le mercredi après-midi, le vendredi de 16h à 18h, un vendredi soir par mois pour les 14 / 17 ans, 2 samedis par mois et pendant les vacances scolaires. La structure ferme les 2 premières semaines d'Août.

Cet accueil se décompose en 2 parties distinctes et se fait sous forme d'adhésion annuelle en fonction du quotient familial (pouvant aller jusqu'à 30€ maximum):

- L'accueil en « libre accès » (favorisant la mixité sociale, les rencontres, le dialogue, la détente mais aussi l'émergence de projets).
- L'accueil en atelier (sorties, ateliers permanents...)

Les locaux :

La structure jeunesse dispose de:

- Une partie foyer (billard, baby-foot, shuffle-puck, musique, espace lecture)
- Une salle d'activité polyvalente avec un espace ludothèque (ateliers, soirées), vidéo projecteur et une console de jeu.
- Une cuisine avec un four et une plaque de cuisson, un réfrigérateur, un four à micro-onde et le nécessaire pour faire des ateliers culinaires
- Une salle informatique avec six ordinateurs connectés à internet,
- Une salle infirmerie et stockage de matériels
- Une salle avec deux bureaux pour la partie administrative
- Une réserve où l'on stocke du matériel
- Des sanitaires avec 2 WC

La commune peut également mettre à disposition des infrastructures pour les besoins d'activités spécifiques telles que le dojo, la salle culturelle, un gymnase, un terrain stabilisé...

L'équipe d'animation dispose également de l'ensemble du matériel pédagogique du service.

II. Les missions de la structure

Une mission « d'accueil » :

Le temps de l'accueil est celui de la rencontre, de l'écoute et du dialogue. Dans les modalités d'accueil, il nous paraît important de distinguer plusieurs aspects :

Celui des premières rencontres qui sont importantes pour les relations qui en découlent : ces temps d'accueil donnent l'occasion d'expliquer les modalités d'adhésion et de fonctionnement de la structure.

Celui de l'accueil permanent où, au-delà de la rencontre, l'équipe d'animation est garante de la mise en œuvre et du respect des règles de vie.

Une mission « socialisante » :

Nous favorisons la mixité sociale et culturelle, ainsi que la vie en collectivité et l'échange.

Au travers de différents dispositifs (séjours, sorties, soirées, activités...) et à l'aide de divers partenariats (autres services jeunesse, associations (Inter'val), ACM, maison de retraite...)

Une mission « d'animation » :

L'intervention auprès des jeunes s'organise autour d'activités qui sont le support d'un travail éducatif et d'un apprentissage des règles de vie en collectivité.

Une mission de « prévention » :

Pour ce public en perpétuel renouvellement, il est nécessaire de maintenir des actions éducatives et de prévention, avec l'aide de partenaires spécialisés tels que les associations Inter 'val, Olympio,...

LE PUBLIC

I. Historique des inscriptions

	Juillet 2012/ Juin 2013	Juillet 2013/ Juin 2014	Juillet 2014/ Juin 2015	Juillet 2015/ Juin 2016	Juillet 2016/ Juin 2017	Juillet 2017/ Juin 2018
PASSEPORT JEUNE	49	94	72	102	86	83
ENTREE LIBRE	4	2	5	22	11	14
TOTAL INSCRIT	53	96	77	124	97	97

II. Caractéristiques du public

Age

Le public du MICADO est constitué de jeunes Urbisylvains, filles et garçons, âgés de 11 à 17 ans (ou en 6^{ème}). Les préadolescents 11/13 ans et les adolescents 14/17 ans.

Les 11/13 ans (76 soit 78 %) représentent la tranche d'âge la plus importante. La structure jeunesse est amenée à cibler ses actions en direction de ce public, avec une attention particulière pour les pratiques féminines.

Les 14/17 ans (21 soit 22 %) sont des jeunes qui connaissent le service depuis plusieurs années. Le contact existe encore à travers leur investissement ponctuel sur des ateliers de proximité ou à travers divers projets. Ils y passent néanmoins beaucoup moins de temps. Ils commencent à être beaucoup plus autonomes dans leurs déplacements et sont, pour la plus part, dans des moments importants de leur parcours personnel (bac, travail, apprentissage...).

Sur les 97 jeunes d'inscrits, 63 sont des garçons soit 65 % et 34 sont des filles soit 35 %.

Constat

En 2018/2019, nous constatons :

- Un maintien du nombre d'inscriptions par rapport à l'année précédente.
- Une présence un peu moins régulière sur les samedis, une baisse de fréquentation les mercredis et de 7 % durant les vacances scolaires. Cette baisse de 7% peut s'expliquer en partie par une diminution de l'ouverture de la structure durant les grandes vacances (1 semaine en moins sur Juillet et 1 en moins également sur Août).
- L'écart entre le pourcentage de filles et de garçons a augmenté.
- Le public 14 / 17 ans, qui représente 21 %, fréquente moins la structure malgré les activités réservées à leur tranche d'âge. Nous pouvons constater une diminution des inscriptions pour cette tranche d'âge par rapport à l'année dernière, car à la date d'inscription, ces jeunes ont 13 ans. En revanche, en termes de fréquentation, nous constatons une nette augmentation, car ces jeunes ont 14 ans en cours d'année et continuent de fréquenter la structure.
- Les jeunes aiment se retrouver entre eux sans forcément faire d'activité.
- Les mercredis, l'atelier sportif rencontre du succès contrairement aux autres ateliers programmés
- Difficulté de proposer des activités à long terme le mercredi dû au fait que les jeunes pratiquent des activités extra-scolaires et fréquentent la structure de façon passagère
- Les jeux de société sont un peu plus utilisés
- Les jeunes sont demandeurs de nouveautés, de séjours...
- Les activités culturelles n'ont pas eu beaucoup de succès car elles ont principalement été proposées le samedi.
- Augmentation du nombre de jeunes intéressés par l'aide aux devoirs, mais ce nombre reste faible (2 à 3 par mercredi).
- Les soirées sont appréciées
- Quand il y a trop de préadolescents, les adolescents fréquentent moins la structure
- Les jeunes aiment faire des activités spontanées (non programmées)
- Les séjours proposant des activités sportives ou sortants de l'ordinaire (rafting, moto, canyoning, spéléologie...) rencontrent du succès.
- Le changement du créneau d'ouverture pour les 14/17 ans étant passé d'hebdomadaire à mensuel, pour une soirée jusqu'à 23h, a eu beaucoup de succès. Ce sont souvent les mêmes jeunes qui y participent.
- Les sorties dites de « consommation » fonctionnent bien.
- Le partenariat avec les parentèles continu a bien fonctionné et voit son noyau d'intéressés évoluer, ce qui est en partie lié au changement d'âge de certains jeunes qui passent chez les 14/17 ans et de ce fait viennent moins sur la structure.
- Les ateliers manuels et ludothèque au collège fonctionnent bien
- Les passerelles avec l'accueil de loisirs de la ferme amènent de nouveaux adhérents.
- Les différents échanges et partenariats avec d'autres services jeunesse, tels que Longpont, Marcoussis et Egly ont bien fonctionné et plaisent aux adolescents. Celui avec Nozay n'a pas fonctionné cette année, ce qui est dû à des soucis internes d'organisation au sein de leur accueil jeunes.

LES OBJECTIFS PEDAGOGIQUES DE LA STRUCTURE

Les objectifs pédagogiques sont fixés par l'équipe d'animation du MICADO pour une année. Chaque intention du projet éducatif est reprise et déclinée en objectifs généraux, eux-mêmes déclinés en moyens opérationnels. Chaque objectif du projet pédagogique prend en compte, de façon prioritaire, la sécurité physique et affective du jeune.

D'après les orientations du projet éducatif et les constats observés, l'équipe d'animation a pu conclure aux objectifs suivants :

Objectifs Généraux	Objectif Opérationnels	Moyen
Favoriser la mixité sociale, culturelle et géographique	Favoriser les relations filles, garçons, la mixité sociale	<ul style="list-style-type: none"> -Organisation de séjours et d'activités favorisant l'échange et le respect dans la relation garçon / fille (ateliers manuels, culturels, culinaires et sportifs...) -Promouvoir les rencontres avec d'autres structures jeunesse et associatives. (Marcoussis, Nozay, Longpont sur Orges, Mennecey, Egly, Saclay et Inter'val) -Accès à la structure jeunesse (sur inscription) à tous les jeunes Urbisylvains -Rencontres intergénérationnelles (Accueil de loisirs de la ferme, Parentèles : maison de retraite)
	Découvrir de nouvelles cultures	<ul style="list-style-type: none"> -Par la mise en place d'activités culturelles et par le biais d'intervenants (visite de musée, découverte de villes, séjour, journée du patrimoine, randonnée pédestre) -Organisation de semaines et de journées thématiques (différents pays, ateliers culinaires, sportifs...)

Contribuer à la construction d'un futur citoyen	Accompagner les jeunes dans leurs projets	-Aider les jeunes dans leurs démarches (création CV, lettre de motivation, demande de stage, aide aux devoirs
	Informers les jeunes de leurs droits et leurs devoirs	-Mise en place avec les jeunes du règlement de la structure -Participation à des ateliers de prévention (Sidaction, prévention alcool/cannabis, info-bus...) -Organisation d'ateliers de prévention avec l'association Inter 'val
	Elargir leurs champs de connaissances et les partager	-En proposant des ateliers permettant l'utilisation d'outils informatiques, appareil photo... -En créant le blog ou la page Facebook de la structure et gérer sa mise à jour par les jeunes de la structure -En faisant appel à des intervenants extérieurs (dj, photographe...) durant les vacances et/ les séjours
Favoriser l'épanouissement des jeunes	Faciliter l'accès aux loisirs	-Gratuité de certaines activités et sorties -Mise en place de sorties à prix réduit -Facturation en fonction du quotient familial (du revenu) de chaque famille -Laisser aux jeunes le choix de sa participation aux activités
	Proposer des activités et des séjours attractifs	-En renouvelant sans cesse les activités, les sorties... -En proposant des activités peu pratiquées par les jeunes -Mise en place de séjours permettant la découverte d'un autre milieu

	<p>Etablir une relation de confiance et d'écoute</p>	<ul style="list-style-type: none"> -Mise en place d'une boîte à idées -Donner des responsabilités aux jeunes -Mise en place d'un questionnaire sur les attentes des jeunes -Ouverture du dialogue en permanence -Discussion lors de moments de réunion/rassemblement de groupe (goûters, soirées,). Afin de discuter du fonctionnement de la structure, les ressentis, envies... des jeunes.
<p>Favoriser l'autonomie des jeunes</p>	<p>Facilité l'accès aux loisirs simples au sein de la structure</p>	<p>-L'accueil libre permet de proposer des activités de loisirs simples qui peuvent être réalisées en autonomie : baby-foot, billard, fléchettes, coin lecture, jeux de société...</p>
	<p>Permettre aux jeunes de s'investir dans des projets personnels ou/et collectifs au sein de la structure</p>	<ul style="list-style-type: none"> -Aider les jeunes dans leurs démarches (mise en place de la bourse aux projets) -Création et alimentation du blog ou de la page Facebook de la structure
	<p>Permettre aux jeunes la prise de responsabilités et d'initiatives</p>	<ul style="list-style-type: none"> -Structure dite « ouverte » -Tableau « présences jeunes » : le jeune doit dès son arrivée placer son étiquette dans ce tableau par rapport au lieu où il se trouve (structure, escale...) -Aménager des coins de vie à leur goût pour les rendre plus sympathiques à vivre. -Proposer régulièrement, le choix de l'activité (sportive, manuelle...) - Les jeunes peut venir seul, s'inscrire aux activités et sorties. -Instaurer un climat de confiance -Laisser faire les jeunes pour qu'ils puissent s'exprimer librement

LE FONCTIONNEMENT

I. Les jours et horaires d'ouverture :

La structure jeunesse est ouverte tout au long de l'année, sauf les deux premières semaines d'août.

a) Période scolaire ouverture aux jeunes :

MERCREDI	VENDREDI	VENDREDI 14 / 17 ans 1 par mois	SAMEDI
13H30 18H00	16h00 18h00	18H00 23H00	10H00 17H00

Le mercredi, les jeunes ont la possibilité de venir en accueil libre et /ou de participer à des activités encadrées (aide aux devoirs, atelier sportif, manuel ou culinaire...).

Le vendredi, pas de programme spécifique, les jeunes ont la possibilité de venir en accueil libre et de participer aux activités qui leurs conviennent (jeux, manuelles...).

Un vendredi par mois, l'équipe d'animation propose aux jeunes âgés de 14 à 17 ans une soirée, qui peut être sur la structure ou à l'extérieur (théâtre, thématique...).

Deux samedis par mois, l'équipe d'animation propose sur inscription une sortie à 7 jeunes.

Le programme des activités des mercredis, vendredis et samedis est envoyé aux familles avant chaque période de vacances scolaires. Il est disponible à l'accueil de la mairie et sur le site internet de la mairie.

Journée type du Mercredi :

13h 30 - 18h00	OPEN FOYER
14h00 - 15h00	AIDE AUX DEVOIRS
	INFO / PS4
15H00 -16H15	ATELIER CULINAIRE OU MANUEL
16H15 -18H00	SPORT
	JEUX DE SOCIETES

b) Période de vacances scolaires :

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	UNE SOIREE
	10h00	10h00	10h00	10h00	18H
13H30 18H00	18H00	18H00	18H00	18H00	23h00

Pendant les vacances scolaires, la structure fonctionne du lundi au vendredi conformément aux horaires fixés dans le programme établi pour la période. Le programme est disponible en mairie et sur le site internet de la ville. Il est également envoyé par courrier aux familles 3 semaines avant le début des vacances.

Journée type sans sortie(s) :

10H00 – 18h00	OPEN FOYER
10h00 – 10h30	PETIT DEJEUNER
10h 30 - 12h00	ACTIVITES (manuelle, culinaire, sportive...)
12h00 - 13h30	REPAS (avec les jeunes présents sur la structure et qui ont apporté leur repas)
14H00 -16H00	ATELIER CULINAIRE OU MANUEL / ACTIVITES DIVERSES (ps4, jeux de société...)
16H15 -18H00	SPORT JEUX DE SOCIETES

Des temps d'activités sont régulièrement proposés spécifiquement pour les 14 /17 ans. Ainsi qu'une soirée/discussion durant les vacances scolaires, avec les éducateurs de l'association Inter `val. Cette soirée permet de mettre en place des échanges et débats autour de différentes thématiques, telles que les relations fille /garçon, les conduites à risques...

Deux séjours sont organisés pendant les vacances (vacances Février ou Avril et vacances Été). Un séjour pour 7 jeunes durant les petites vacances et un autre pour 15 jeunes durant les vacances d'été. Ce sont autant que possible des séjours de 7 nuits.

c) Les ateliers au collège Louise Weiss

Le mardi de 11h30 à 14h00 un atelier manuel est encadré par les deux agents du Micado. Celui-ci change après chaque période de vacances. Les inscriptions se font le mardi qui suit les vacances.

Le jeudi de 11h30 à 14h00, un atelier ludothèque est proposé par les deux agents du Micado en partenariat avec l'association Inter `Val. Il n'y a pas d'inscription, les groupes de collégiens

se succèdent par tranche de 30min.

Ces différentes activités permettent de faire connaître aux jeunes les actions du Micado, d'entretenir une relation et de favoriser la communication. Cela permet également d'entretenir le partenariat avec les acteurs de la vie scolaire du collège ainsi qu'avec les éducateurs spécialisés de l'association Inter `Val.

II. Modalités d'inscription :

Deux modalités d'inscription sont proposées aux jeunes souhaitant fréquenter la structure. Chaque inscription est valable durant un an de date à date. Le but étant d'accueillir tous les jeunes de la commune sans distinction.

Entrée libre

Inscription gratuite donnant accès au foyer, aux ateliers sportifs, à l'espace ludothèque et la salle informatique. Les parents payent plein tarif pour les activités, les sorties payantes et les séjours, sans distinction par le quotient familial. L'inscription est valable un an à compter de la date d'inscription.

Passeport jeune

Le montant de l'inscription est calculé en fonction des ressources des parents. Le passeport donne accès à toutes les activités proposées et à la salle informatique. Certaines activités payantes telles que les soirées, certaines sorties, séjours, ... font l'objet d'une participation financière supplémentaire (pouvant aller jusqu'à 50% du plein tarif) de la part des familles en fonction de leur quotient familial.

Pour chaque inscription les familles doivent :

- Remplir un dossier d'inscription dès la première visite
- Consulter et signer le règlement intérieur
- Remplir la fiche sanitaire et donner les photocopies des vaccins
- Fournir un justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Fournir au service culturel, leur avis d'imposition pour le calcul du quotient familial

Pour toute sortie extérieure et animation sur la structure, les dossiers COMPLETS sont obligatoires. Une autorisation de sortie doit être remplie et signée par les parents pour que le jeune puisse y participer.

Les familles présentant des impayés au sein de la commune, bénéficient d'une prise en charge par le CCAS, de 50€ par enfant et par an. Ceci, afin que les adolescents puissent participer aux différentes activités payantes, sorties, soirées,... Un tableau est tenu à jour régulièrement par l'équipe d'animation.

III. Le mode de fonctionnement

Afin de rendre autonomes et responsables les usagers, le M.I.C.ADO est une structure jeunesse dite ouverte. En effet, les jeunes (quels que soient leurs âges) peuvent bénéficier de la structure pendant la durée souhaitée dans la limite des horaires fixés par le/la Directeur/trice en charge de la structure.

L'équipe considère que les familles acceptent que leurs enfants gèrent de manière autonome leurs arrivées et leurs départs.

Les inscriptions aux activités en période scolaire se font directement auprès des animateurs dès réception du programme par les parents.

Pour les vacances scolaires, les inscriptions se font à partir d'une date fixée par l'équipe d'animation (celle-ci est indiquée sur les programmes)

En cas d'absence à une activité, l'équipe d'animation doit être prévenue 24h à l'avance au minimum. Le cas échéant, la facturation sera établie conformément à l'inscription, sauf en cas de maladie sur présentation du certificat médical.

a) Le rangement

Le rangement fait partie intégrante de l'activité. Les animateurs responsabilisent les jeunes à l'utilisation, au respect du matériel et à son rangement.

b) Règles de vie

Pour assurer le bon fonctionnement des salles, les jeunes se doivent de respecter les règles de vie de l'espace jeune, le matériel, les locaux, les camarades et l'équipe d'animation.

Les règles de vie ont pour but d'établir un cadre, de donner des repères, d'établir les droits et les devoirs de chacun. Elles sont établies avec les jeunes et expliquées. Elles sont affichées pour ne pas être oubliées.

Elles peuvent évoluer en fonction des comportements ou de l'organisation à adopter.

c) L'intérieur de la structure

Les règles non négociables :

- Il est formellement interdit d'introduire et de consommer de l'alcool et autres produits illicites
- Il est formellement interdit de fumer
- Il est formellement interdit d'avoir un comportement à connotation sexuelle
- Toute violence, vol et/ou dégradation sont interdits
- Il est interdit d'utiliser son téléphone pendant une activité

Dans l'hypothèse contraire, le/la directeur/trice prendra les mesures adéquates, en concertation avec l'équipe d'animation, la chef de service et l'élue à la jeunesse. L'exclusion temporaire et/ou définitive du jeune est une mesure possible.

- Toute défectuosité des équipements et du matériel mis à disposition des jeunes devra être signalée à l'équipe d'animation qui en avertira immédiatement le responsable des services techniques de la mairie.

d) L'infirmerie

Les soins doivent être dispensés, si possible, par un animateur diplômé du PSC1 pour une question de connaissance et de réglementation. A défaut, ce sera à l'animateur responsable du groupe de s'en occuper.

La structure dispose d'une pharmacie fermée à clef et de plusieurs pharmacies mobiles. En aucun cas les jeunes auront accès à ces pharmacies. En cas de traitement durant l'accueil, seuls les médicaments notifiés sur une ordonnance conforme pourront être administrés par l'équipe et principalement par l'assistant sanitaire.

En cas d'urgence, ou d'accident grave, le directeur, l'assistant sanitaire ou l'animateur feront appel aux moyens de secours qu'ils jugeront le plus adapté. (Pompiers, SAMU, Médecin). Le/la directeur/trice et la responsable du service jeunesse sont informé(e)s prioritairement. Le/les responsable(s) légal (aux) du jeune est/sont immédiatement prévenus par l'équipe d'animation.

e) La cuisine

La cuisine est une salle où sont organisés des ateliers culinaires. Des règles importantes sont à respecter :

- Présence obligatoire d'un animateur
- Respect des règles d'hygiène (lavage des mains...)
- Respect des règles de traçabilité des denrées (repas témoin, garder les étiquettes des produits, mettre la date d'ouverture sur les produits ouverts que l'on souhaite garder)
- Respect des règles de conservation des aliments (Relevé de température du frigidaire, veiller à ce que le frigo soit bien fermé et propre)

f) Le transport :

Les sorties se font essentiellement en minibus. Un minibus est mis à la disposition des encadrants du Micado de manière permanente. La mairie met très régulièrement à disposition un second minibus. En cas de panne ou de non disponibilité du second minibus, le Micado a la possibilité d'en louer un ponctuellement. Les transports en autocar restent exceptionnels (sortie au parc Astérix).

g) Le budget :

Un budget prévisionnel est réalisé par le directeur en fin d'année civile et est voté en avril.

IV. L'encadrement

1) Qualification des membres de l'équipe l'animation :

L'équipe d'animation est chargée de l'accueil des jeunes et de l'encadrement des différentes activités et séjours.

Elle se compose de 3 personnes :

- **Mme FRAUCHE Mélissa directrice** : BAFD en cours, titulaire du PSC1, titulaire du SB, de la licence STAPS et du BAFA. Elle travaille à temps plein annualisé.

Ses fonctions sont la direction et l'organisation du fonctionnement de l'accueil de loisirs ados, l'accueil et l'encadrement des animations. Mise en œuvre de projets en partenariat avec les institutions. Développement d'actions éducatives et de prévention en direction

de la jeunesse, gestion budget, suivi pédagogique et administratif, encadrement de l'équipe d'animation...

- **Mr PEREIRA Jaime animateur** : titulaire du BPEJEPS LTP, BAFA, PSC1 et BSB. Il travaille à temps plein annualisé.

Ses fonctions sont l'animation de la structure durant la période scolaire et les vacances. La construction et la mise en œuvre des projets de la structure et de séjours.

- **Mr SORARUFF Thierry animateur** : ETAPS (équivalence BAFA), titulaire BAFA et du PSC1. Ses fonctions sont l'animation de l'accueil Jeunes durant les vacances scolaires et le mercredi après-midi. Il peut prendre la direction d'un séjour ou de la structure en cas d'absence de Jaime PEREIRA et Mélissa FRAUCHE

Selon les besoins, les projets et notamment pendant les vacances scolaires, cette équipe peut être renforcée par la présence d'un ou plusieurs animateurs vacataires ou d'un intervenant spécifique.

2) Rôles et places de chacun dans l'équipe d'animation

Les relations entre animateurs :

La coordination des tâches et la cohésion entre les animateurs sont nécessaires afin de développer une réelle qualité d'accueil sur la structure.

En période scolaire, une réunion mensuelle est organisée pour assurer la mise en œuvre et le suivi des différentes actions. Les périodes de vacances font l'objet de réunions de préparation et de coordinations spécifiques.

Le « non négociable » pour l'équipe d'animation :

- Respecter le projet pédagogique
- Ne pas commettre de brutalité physique, morale ou affective envers un jeune ou un adulte
- Avoir une tenue correcte et un langage respectueux

Les relations animateurs / jeunes :

Les animateurs sont garants de la sécurité physique, affective et morale des jeunes. A l'écoute des adolescents, ils les accompagnent et les guident dans l'élaboration de leurs projets. Ils sont « référents » et doivent, à ce titre, adopter une conduite adéquate et respecter les règles de vie de la structure. Ils doivent dialoguer et orienter les jeunes vers les

partenaires appropriés et être source de proposition. Ils ont à leur disposition les outils de réglementation et de législation concernant des mineurs ainsi que des documents relatifs à l'animation.

Les relations animateurs / familles :

Les animateurs se tiennent à la disposition des parents pour échanger sur leurs attentes, sur le fonctionnement de la structure, sur les activités et le comportement de leur(s) enfant(s).

Dans le cas de problèmes familiaux, ils doivent respecter la confidentialité des informations données. Les familles peuvent et doivent avoir accès au projet pédagogique.

3) Le rôle du directeur/trice de la structure

Sous l'autorité de la responsable du service jeunesse, il est l'interlocuteur privilégié pour remonter les informations concernant sa structure.

En qualité de responsable, il est garant :

- De l'élaboration et le suivi du projet pédagogique
- Du rôle éducatif
- De l'organisation et de l'animation des activités de la structure
- De l'encadrement, de l'évaluation du travail des équipes et à un rôle formateur auprès de son équipe
- Des relations avec les partenaires (locaux ou extérieurs et familles...)
- De l'élaboration des différents supports de communication du service
- De la gestion matérielle et technique de la structure

Il est responsable du respect de la réglementation en vigueur et doit veiller à ce que les actions mises en œuvre le soient dans le sens des textes de loi et du bon sens :

- Un encadrement diplômé, responsable et informé
- Un matériel et des locaux adaptés aux normes
- Des règles de fonctionnement conformes à la législation

4) Le rôle de l'équipe d'animation

Elle garantit la sécurité morale, affective et physique des jeunes qui lui sont confiés, en appliquant la législation en vigueur et les principes de précautions posés par la structure.

L'équipe d'animation a pour mission :

- De mettre en œuvre le projet éducatif et le projet pédagogique
- De préparer et animer les activités loisirs
- D'être vigilant à son rôle éducatif
- De participer à l'organisation de la vie collective et quotidienne

- D'entretenir de bonnes relations avec les enfants et les parents
- De faire émerger des projets de jeunes, individuels ou collectifs
- De prendre du recul sur soi et son action

L'équipe d'animation travaille ensemble. Chaque animateur participe aux différents temps de travail/réunion avec le/la directeur/trice.

Les animateurs engagés sur le secteur jeunesse, le sont pour leur savoir-faire et savoir-être :

- Bon relationnel avec le public pré-ado et ado
- Sens de l'investissement, de la rigueur et de l'autonomie
- Envie, motivation, dynamisme et imagination
- Envie et capacité à travailler en équipe et à s'adapter
- Ponctualité

V. Les réunions

Des réunions pour préparer les programmes, pour avancer dans les projets, faire part de difficultés diverses...sont organisées de la façon suivante :

- Une réunion le mercredi matin ou soir de préférence, un autre jour en fonction des disponibilités de chaque animateur, 4 semaines avant les vacances entre collègues
- Une réunion après chaque période de vacances
- Le lundi ou le jeudi matin avec la responsable du service jeunesse
- Des réunions ponctuelles organisées avec les partenaires...

VI. Evaluation

Afin de toujours agir selon les objectifs éducatifs et pédagogiques de ce projet, l'équipe rédigera un bilan périodique présentant le bilan quantitatif et qualitatif, les difficultés rencontrées, les projets en cours ou à venir.

L'évaluation de ce projet permet de vérifier le travail réalisé, sa cohérence générale et la pertinence des actions réalisées au regard du projet éducatif.

Elle permet également de concevoir et de proposer d'éventuelles adaptations liées aux problématiques rencontrées.

La finalité est d'améliorer le cadre de vie des jeunes en répondant au mieux à leurs besoins et leurs attentes.

Evaluation quantitative générale :

- Nombre d'inscrits par activité, par période et par typologie (sexe, âge)
- Moyenne des effectifs par séance et par période considérée
- Taux d'encadrement réalisé

- Nombre d'animations partagées avec les autres structures de la commune, avec d'autres services jeunesse, parentèles, association...

Evaluation qualitative :

Cette évaluation se fera en lien avec chaque objectif opérationnel et à partir d'outils tels que :

- Bilan des équipes d'animation lors de réunions
- Avis des jeunes (discussions informelles)
- Evaluation de l'équipe
- Avis des parents (questionnaire)

LES PARTENAIRES

I. Partenariat avec l'association de prévention Inter 'Val

Le MICADO travaille étroitement avec l'association de prévention Inter'Val depuis déjà de nombreuses années.

Les regards sont croisés et des informations sont échangées à propos du public cible dans le respect de la déontologie des éducateurs professionnels. Il est proposé aux éducateurs de participer à une soirée et/ou des activités avec les jeunes durant les vacances scolaires afin de leur permettre d'identifier les éducateurs et de connaître leurs domaines de compétences. Il est envisagé de proposer une soirée prévention/discussion par semaine pendant les vacances, pour les 14/17 ans, avec un ou plusieurs éducateur(s) de l'association.

Ateliers en partenariat : Activité ludothèque le jeudi au collège Louise WEISS, avec mise en place d'un temps de discussion avec un groupe.

II. Partenariat avec d'autres structures jeunesse

Le partenariat avec d'autres structures jeunesse a pour but de mixer les publics d'origines diverses, de mutualiser les pratiques, les compétences et de faire bénéficier à d'autres des infrastructures communales spécifiques de chacun.

Des partenariats sont établis avec certaines structures de la communauté d'agglomération PARIS-SACLAY

- | | |
|--------------------------|------------------------------|
| - Ballainvilliers | - <u>Marcoussis</u> |
| - Champlan | - Massy |
| - Chilly-Mazarin | - Montlhéry |
| - Epinay-sur-Orge | - <u>Nozay</u> |
| - Villejust | - Saulx-les-Chartreux |
| - Linas | - Villebon-sur-Yvette |
| - Longjumeau | - <u>Saclay</u> |

Des partenariats sont également réalisés avec d'autres structures de l'Essonne :

- Mennecy
- Longpont sur Orge
- Courcouronnes
- Egly

III. Partenariat avec les parentèles (Maison de retraite spécialisée dans la maladie d'Alzheimer)

Depuis décembre 2014, un projet intergénérationnel a été mis en place avec les Parentèles. Cette action a pour but de sensibiliser les adolescents au vieillissement, à la maladie et à ses effets. L'intention est également de changer et/ou d'améliorer le regard des personnes âgées sur les adolescents et réciproquement.

A chaque période de vacances, une activité commune est mise en place au sein de la structure ou à la maison de retraite

LE PROJET D'ANIMATION

L'équipe doit créer une ambiance et une dynamique permettant aux jeunes de se détendre dans un cadre éducatif garanti par des adultes référents. Elle s'efforce de proposer des activités, animations et sorties aussi diverses que possible afin de favoriser l'épanouissement, l'éveil culturel dans le respect et l'ouverture aux autres. Le projet d'activité est élaboré en fonction des initiatives « boîte à projet », des idées exprimées par les jeunes au cours de l'année, des opportunités du territoire et de l'actualité du moment. Priorité est donnée aux activités attrayantes, innovantes, culturelles et solidaires adaptées aux âges de chacun.

I. En période scolaire

Des ateliers sont proposés le mercredi après-midi, le vendredi pour tous les âges, une soirée, fois par mois pour les 14-17 ans et le samedi.

ATELIER	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
Aide aux devoirs		14h00 15h00			
Atelier cuisine ou Atelier manuel ou Sortie ou Atelier ludothèque ou 14 / 17 ans		15h00 16h15		16h00 18h00 Open foyer pour tous	10h00 17h00
Sportif		16h15 17h30		18h00 23h00 soirée 14/17 ans	
Collège	11h30 14h00		11h30 14h00		
Foyer		13h30 18h00			
Information jeunesse		13h30 18h00			

Atelier sportif

- **Référent :** Thierry Soraruff (éducateur sportif)/Mélissa Frauche (STAPS)
- **Structure:** MICADO
- **Public:** MICADO
- **Période:** Septembre 2018 à Juin 2019
- **Séance:** Mercredi de 16h15 à 17h30

- **Objectifs:**
 - Répondre aux besoins et attentes du public filles et garçons
 - Découvrir de nouveaux sports
 - Permettre aux jeunes de se dépenser
 - Développer le fairplay (franc-jeu)

- **Evaluation :**
 - Quantitative (fréquentation)
 - Qualitative (plaisir, mixité, respect des règles...)

Atelier ludothèque au micado et au collège

- **Référents:** Mélissa Frauche / Jaime Pereira / Inter'Val
- **Structure:** salle d'activité / Salle de permanence du collège
- **Public:** MICADO / Collégiens
- **Période:** Septembre 2018 à Juin 2019
- **Séance:** Jeudi de 11h30 à 14h00 et le mercredi en libre accès au MICADO.

- **Objectifs:**
 - Redécouvrir les jeux de société
 - Développer l'adresse, l'observation, la mémoire, l'imagination, la rapidité, la patience, la coopération, l'attention à l'autre, la maîtrise de soi...
 - Apporter une dynamique commune avec le collège public du secteur
 - Identification des acteurs de loisirs via le collège

- **Evaluation:** Quantitative (fréquentation)
Qualitative (ambiance, enrôlement, respect des règles et des partenaires...)

Atelier culinaire au Micado

- **Référent:** Mélissa Frauche / Jaime Pereira
- **Structure:** cuisine
- **Public:** MICADO
- **Période:** Septembre 2018 à Juin 2019
- **Séance:** le mercredi de 15h00 à 16h15

- **Objectifs:**
 - Découvrir des techniques spécifiques
 - Développer la dextérité manuelle

- Découvrir de nouveaux aliments, de nouvelles saveurs
- Partager le résultat de son travail avec d'autres
- Apprendre à suivre des consignes
- Développer l'imagination (recette personnelle improvisée)
- Intégrer les notions d'hygiène
- Développer l'entraide
- Découvrir d'autres cultures

- **Evaluation:**

- Quantitative (fréquentation)
- Qualitatif (plaisir, entraide, mixité...)

Atelier manuel au micado et collègue

- **Référents:** Mélissa Frauche / Jaime Pereira
- **Structure:** salle de cours mise à disposition par le collègue
- **Public:** Urbisylvains et inscrits au MICADO / collégiens
- **Période:** Septembre 2018 à Juin 2019
- **Séance:** le mercredi de 15h00 à 16h15 et le mardi de 11h30 à 14h00

- **Objectifs:**

- Développer tous les sens (Développer la dextérité manuelle)
- Découvrir les matériaux
- Développer la créativité et les possibilités d'expression
- Partager le résultat de son travail avec d'autres
- Apprendre à suivre des consignes
- Développer l'imagination et l'entraide
- Apporter une dynamique commune avec le collègue et le MICADO.
- Continuer à fédérer les filles

- **Evaluation:**

- Quantitative (fréquentation)
- Qualitatif (plaisir, entraide, réalisation...)

II. En période de vacances scolaires

Aux cours des vacances scolaires, un programme spécifique d'activités est proposé aux jeunes.

- Sorties dites de consommation (parc d'attractions...)
- Sorties culturelles (musée, châteaux, spectacles...)
- Ateliers sportifs (stages sportifs...)
- Ateliers ludiques (jeux de société, quizz...)
- Ateliers manuels (bijoux, graff...)
- Soirées à thème (cuisine du monde, vidéo...)
- Organisation de séjours

La structure jeunesse MICADO ferme durant la première quinzaine du mois d'août.

Organisation de séjours

- **Référent:** Mélissa Frauche / Jaime Pereira
- **Structure:** MICADO
- **Public:** MICADO
- **Période:** Février séjour hiver ou Avril, Juillet séjour détente et découverte

- **Objectifs:**
 - Créer une mixité filles et garçons
 - Favoriser l'autonomie des jeunes
 - Favoriser des petits groupes de jeunes pour permettre une action plus ciblée
 - Apprendre à se découvrir dans un contexte différent
 - Favoriser l'apprentissage de la vie en collectivité
 - Rendre acteur le jeune en participant à l'élaboration des tâches quotidienne et des plannings du séjour
 - Découvrir des activités peu ou pas pratiquées et des nouveaux lieux

- **Evaluation :**
 - Quantitative (fréquentation)
 - Qualitative (participation, relationnel)

III. Actions ciblées de prévention

Sidaction au collège

- **Référent:** Jaime Pereira / Mélissa Frauche / Inter'Val / Mme Bourse (Infirmière du collège)/ Service jeunesse de Nozay
- **Structure:** Collège
- **Public:** Tous les collégiens et intervention d'Olympio pour les 3èmes
- **Période:** Mars 2019

- **Objectifs:**
 - Participation des collégiens aux actions et challenges organisés par l'équipe d'animation
 - Prévention et sensibilisation au VIH (Prestataire extérieur)

- **Evaluation:** Quantitative (participation)
Qualitative (échange, acquisition de nouvelles connaissances...)